



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service cantonal des contributions SCC
Kantonale Steuerverwaltung KSTV

Rue Joseph-Piller 13, Case postale, 1701 Fribourg

www.fr.ch/scc

Commande du nouveau certificat de salaire

Si vous avez besoin des formulaires ou du guide sous forme de papier pour remplir le certificat de salaire, nous vous recommandons d'en commander le nombre nécessaire, de préférence électroniquement, sous http://www.steuerkonferenz.ch/fr/index.php?Certificat_de_salaire. Cette procédure effectuée par internet permet un traitement rapide de votre commande.

Si vous ne disposez pas d'un logiciel de comptabilité des salaires, vous pouvez télécharger le programme «Certificat de salaire électronique CSI» sur le site internet http://www.steuerkonferenz.ch/fr/index.php?Certificat_de_salaire. Ce programme permet de remplir le certificat de salaire par ordinateur.

Vous trouverez de plus amples informations sur le nouveau certificat de salaire sur le site internet de la Conférence suisses des impôts ou auprès du Service cantonal des contributions.